



N° D'IMPRIMÉ T 01297889

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	01/07/2025	25007948
FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES	
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée AVG Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, AVD 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé G, D 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux AV 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD 4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu AVG, AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD 4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse G, D 4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse ARD 4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite G, D 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) G, D 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AVG, AVD 6.1.1.a.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse AVG, AV, AVD 6.1.1.b.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Mauvaise fixation de plaques de renfort ou d'attaches AVG, AV, AVD 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVG, AV, AVD 6.1.4.b.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Dispositif manifestement non conforme aux exigences ARG 6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute AVG, AV, C, AVD	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÈMENT : S062T100 (9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLAUTO (3) COORDONNÉES : AVENUE GEORGES WASHINGTON 62400 BETHUNE Tél : 0321020210 - Fax : 0321021818		
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 062Z1289 SIGNATURE :		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation GS-137-TN (F) 30/11/2023 30/11/2023 Marque Désignation commerciale RENAULT MASTER (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF6MF000871592602 N1 CTTE Type / CNIT Energie ABSENT GO Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
KILOMÉTRAGE RELEVÉ		
85615		
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal		



N° D'IMPRIMÉ T 01297890

**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	01/07/2025	25007948

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<p><u>Suite du procès-verbal</u></p> <p>8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P24D4 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p>

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S062T100
(9)RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLAUTO
(3) COORDONNÉES :	AVENUE GEORGES WASHINGTON 62400 BETHUNE Tél : 0321020210 - Fax : 0321021818

Défaillances mineures :

- 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé ARD, ARG
1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AR
6.1.5.a.1. SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ÉCHÉANT) : Support dans un état inacceptable
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD, D

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	062Z1289
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GS-137-TN (F)	30/11/2023	30/11/2023
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	MASTER	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF6MF000871592602	N1	CTTE
Type / CNIT	Energie	
ABSENT	GO	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
85615

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	28 %		27 %	
Forces verticales :	1435 daN		886 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	482 daN	495 daN	215 daN	300 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		29 %	
Forces de freinage (efficacité) :	482 daN	495 daN	215 daN	300 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	64 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	18 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.2 %			